

**CORRUPTIONS ET FORFAITURES JUDICIAIRES :  
MISE EN ACCUSATION DE 4 HAUTS MAGISTRATS**

**YVES BOT**, Procureur de la République de Paris de 2002 à 2004 et Procureur Général de la République de Paris de 2004 à 2006.

**FRANÇOIS MOLINS**, actuel procureur de la République de Paris.

**JEAN-CLAUDE MARIN**, actuel Procureur Général de la Cour de Cassation.

**LAURENT LE MESLE**, Procureur Général de la Cour d'Appel de Paris de 2006 à 2009.

Nous, membres des professions juridiques, victimes et/ou membres du bureau de Politique de Vie : **CHRISTIAN COTTEN**, psychosociologue, **THIERRY KABILE**, employé de mairie, **JACQUELINE DUBUIS**, ingénieur informatique, **CHRISTIAN BASANO**, expert-comptable et commissaire aux comptes, **JONATHAN DELAY**, rescapé d'Outreau, **M<sup>E</sup> DOMINIQUE KOUNKOU**, avocat, **M<sup>E</sup> FRANÇOIS DANGLEHANT**, avocat, **JACQUES BIDALOU**, magistrat retraité, **RICHARD ARMENANTE**, chef d'entreprise, **HUBERT VAN DEN TORREN DE MONTAL**, chef d'entreprise, **MUSTAPHA AGRO**, chef d'entreprise, **BORIS LUTZ**, intermittent du spectacle.

**NOUS VOUS ACCUSONS SOLENNELLEMENT ET PUBLIQUEMENT DE CORRUPTIONS ET FORFAITURES JUDICIAIRES MULTIPLES ET RÉITÉRÉES DEPUIS PLUS DE QUINZE ANNÉES. PLUS AUCUN DE VOUS N'EST CRÉDIBLE NI LÉGITIME.**

Vous ne pouvez ignorer au moins l'une des affaires concernant les soussignés, pour laquelle **vous êtes ou avez été un agent actif de l'application de la LOI DE L'OMERTA**, au mépris des lois de la République.

**Cette LOI DU SILENCE, règle multiséculaire de toutes les mafias**, que vous appliquez systématiquement pour protéger nombre de gangsters d'État de toute mise en cause, est un **véritable crime contre la République** et les droits fondamentaux de milliers de citoyens. Cette **LOI DE LA MAFIA** est une violation majeure du serment de magistrat, trop souvent au profit d'autres serments inviolables et au dépens des magistrats intègres.

Mensonges et dénis du réel manifeste. Faux en écritures publiques. Détournements de preuves. Rejet du contradictoire. Trafics d'influence au sein de « la grande famille » de la fonction publique au travers de réseaux occultes. Protections d'élus, fonctionnaires et assimilés auteurs de délits et crimes en bandes organisées. Trafics d'organes et de cadavres en hôpitaux publics. Maquillages de crimes d'État en suicides. Placements abusifs de mineurs. Enfants violés et parents protecteurs persécutés par les violences judiciaires. Patrimoines de chefs d'entreprise ou de retraités sous tutelle dérobés par des délinquants utilisant les institutions de l'État. Avocats harcelés par de faux procès. Révocations infondées de fonctionnaires intègres. Victimes méprisées, spoliées, rackettées, piétinées à mort.

**JEAN-JACQUES URVOAS**, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, serez-vous complice de ces dérives intolérables en robe noire ou rouge ou assumerez-vous d'exercer les pouvoirs de votre fonction en révoquant ces magistrats qui protègent tant de délinquants et criminels élus ou membres de la fonction publique ? Saurez-vous redonner l'honneur à votre institution en prononçant l'indignité nationale ou la dégradation républicaine de ces magistrats félons ?

**Nous avons toutes les preuves de nos affirmations, vous n'avez aucune réponse.**

**PROCHAINE MANIFESTATION PUBLIQUE MARDI 21 MARS DE 15 H À 19 H  
PLACE VENDÔME-RUE DE LA PAIX-RUE DANIELLE CASANOVA  
POUR EXIGER RECADRAGES ET RÉPARATIONS DES VIOLENCES JUDICIAIRES.**

Merci à toutes les victimes des corruptions et forfaitures judiciaires et à tous les citoyens de se mobiliser sur cet enjeu majeur pour la santé collective.